VERSAILLES

Porchefontaine
Conseil de quartier

Réunion plénière du mardi 25 mars 2025

COMPTE-RENDU

La séance a eu lieu en salle 21 de la maison de quartier à partir de 20h30

Étaient présents :

Président : Pierre Arnaud
Elus municipaux : Martine Schmit (vice-présidente), Arnaud Poulain

Collège des habitants
Florence Chevalier, Sabine des Roseaux

Collège des associations
Brice Berthe, Anne-Laure Formento, Hélène Schützenberger, Marc Meyer, Xavier Fernier, Geneviève Silvestre, Claire Durox, Marie-France Bergerault

Personnes nommées
Alain Bonnaud, Virginie Dubois, Philippe Mezzadri, Francis Naudin, Nicolas Jehl,

Excusés :
Marie-Christine Claraz, Pierre-Jean Airaud, Emmanuelle Broquard, Sophie Quilès, Marie-Noëlle Roger, Catherine Mordant, Chantal Simian, Jean-Marc Vincent, Etienne Durand-Viel

Invité : Thomas Gaudy, Directeur de la maison de quartier de Porchefontaine

Elus excusés : Nicolas Fouquet, Michel Lefèvre, Stéphanie Lescar

1. Intervention de Monsieur le Maire :

Le Président remercie Monsieur le Maire de sa visite au Conseil de Porchefontaine. Il signale quelques absences et des effectifs incomplets suite à plusieurs départs pour diverses raisons, et qui n'ont malheureusement pas été remplacés.
Monsieur le Maire présente deux projets (avec illustrations, jointes en annexe du compte-rendu) :

a. Le permis de construire de l'ex-Coco-Seventies sera affiché demain. M de Mazières présente une ébauche du projet, mené par M Clavaud, habitant tout proche du quartier, qui a déjà une activité de restaurateur à Marly le Roi. Le bâtiment est conservé avec l'ajout d'un étage supplémentaire, tons plutôt blonds pour les façades. Les travaux démarreraient à la rentrée.

b. Le deuxième projet, mené par SOGELYM DIXENCE concerne 2 bâtiments du haut de la rue Y Le Coz, un immeuble noir sur rue (ex Blizzard) et derrière un bâtiment en brique et annexes (ex Opievoy). Enjeux du projet : plutôt que détruire, il s'agit de reconstruire, réflexions sur valorisation de l'existant, bâtiments et parkings en souterrain de 300 places, d'où pas de création de places supplémentaires. Objectif : moins de densité, épuration de l'esthétique, davantage de vert. Une ouverture sera faite pour scinder en deux le long bâtiment actuel à colonnes rue Yves le Coz. Création d'appartements familiaux, de quelques commerces en rez-de-chaussée, d'une résidence sociale étudiante, d'une résidence service seniors. Le Maire présente les évolutions de conception du projet dans son environnement, les étapes depuis une première version très dense, l'idée de conserver la cour centrale, de supprimer les annexes en verre enserrant le bâtiment en briques en gardant seulement ce dernier, demande et obtention d'un retrait aux deux derniers étages du bâtiment ouvert par une ouverture centrale.

Monsieur le Maire précise que l'idée est de retrouver les écritures qui correspondent à Versailles ; les balcons projetés sont supprimés, demande de pierre de ton blond/blanc (calcaire) pierre qui coûte cher mais sera marque de qualité. Le bâtiment sur rue (ex Blizzard) sera en retrait par suppression des colonnes existantes.

➢ *Questions et discussion :*

- Combien de logements ? 120 +60 logements étudiants et jeunes travailleurs+ résidence – service personnes âgées + 2000 m2 d'activités (dont 500 m² de commerces) ; 60 étudiants, 60 personnes âgées
- Pourquoi pas remplacer les places de l'impasse par stationnement pour commerce ? création de places de stationnement sur rue, temporaires (20mn). Réponse : réflexion est juste, qui sera étudiée.
- Ecoles, places ? Réponse : il y a les possibilités dans les écoles du quartier dont la tendance était parfois à la fermeture de classes. Les capacités actuelles des deux groupes scolaires suffisent à absorber la hausse consécutive à ces nouveaux logements
- Coco : 3 marches pour accès en façade, quid de l'accès pour les personnes handicapées ? Réponse : c'est prévu en accédant par la cour rue Coste
- Quid de Jardins partagés dans cet aménagement ? Réponse : le nouveau propriétaire (sous réserve de l'obtention de ses prêts) négocie avec les autres propriétaires l'usage de cette cour commune.

- Récupération des eaux de pluie ? - fera l'objet de mesures adaptées dans le cadre du permis.
- Date dépôt des permis de construire : prévu à l'automne.

➢ *Autres sujets :*

- Devenir de la Maison maternelle : elle est fermée et appartient au Département des Yvelines. Actuellement quelques femmes et leurs enfants en bas âge y seraient logés.
- Demande de respect de la réglementation sur l'extinction des lumières la nuit par quelques commerçants récalcitrants y compris sanctions si nécessaire. Le Maire souligne les difficultés actuelles du commerce qui conduisent à l'installation de panneaux lumineux et loués à l'intérieur de boutiques.

2. Approbation du compte-rendu de la séance du 22 janvier 2025 :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents avec prise en compte de deux remarques (Hélène Schützenberger appartient au collège des associations)

3. Intervention de M Emmanuel LION, Maire-adjoint en charge de la voirie et des mobilités :

Le Président rappelle que ces sujets sont nombreux, régulièrement évoqués et travaillés au Conseil de quartier et sa commission spécialisée.

Emmanuel Lion précise le périmètre des 3 délégations : voirie, mobilités sauf transports et moyens de télécom (notamment les antennes).

Présentation qui sera une introduction au dialogue avec les membres du Conseil :

a. Une grande politique municipale : encourager les mobilités actives : marche et vélo, sans dogmatisme (versus Paris), problématique concernant les vélos cargos et difficultés à trouver des solutions.

b. Un guide pendant tout le mandat : le plan vélo, développé sur 3 axes :

- des axes efficaces, structurants, sécurisants, des liaisons ; les aménagements souvent couteux
- le développement du stationnement
- la pédagogie autour du vélo (usages, conflits, dangers).

<u>AXE 1 - Grandes réalisations :</u>

Avenue de Paris
Rue des Etats Généraux : pistes sur trottoirs
Boulevard de la République avec préservation des arbres
Rue du Mal Foch : fin de l'aménagement de l'axe nord-sud.

Projets : rues pont Colbert et Chantiers. Portion difficile, problématique car suppose la suppression de places de stationnement.

➢ *Question :*

Devenir du passage Ploix ? Réponse : il sera restitué en fin de chantier (2030)

AXE 2 : Stationnement vélos :

Manque de stationnement sécurisé ; la ville compte sur les gestionnaires de parkings et la SNCF, très en-dessous de la loi LOME à Chantiers, et autres gares.

- *Questions :*

- Gare de Porchefontaine : le terrain entre entrée gare et résidence la Roseraie ne peut-il être utilisé ?
- Comment les enfants peuvent-ils garer leurs vélos ? on gère au cas par cas ; ce peut être « la rue aux écoles ». Expérimentation d'une fermeture temporaire de la rue Edmée Frémy de 8h15 à 8h30 et de 16h20 à 16h40 du 10 au 21 mars. Test en phase terminale. Une autre réflexion concerne la suppression de certains barriérages *et commencement …*

AXE 3- Encourager la pratique du vélo :

Les conflits d'usage se traitent majoritairement de manière pédagogique.

Opération Cyclistes ; « savoir rouler à vélo », développé par une association, fête du vélo, code de la rue distribué par Conseils de quartiers et Maison de quartier, …

Développements des panneaux sur poteaux (notamment type M12)

- *Questions/remarques :*

- Nombreuses réunions avec le service voirie, beaucoup de propositions, et des réalisations. Travail fructueux.
- Le Conseil de quartier a réalisé un « Diagnostic en roulant » à vélo, remis au directeur de la DDAU
- Pour Emmanuel Lion « Porchefontaine est un bon modèle », force de propositions, implémentées par les services.
- Quid des travaux lourds en 2025 et 2026 ? il reste une vingtaine de rues dans Versailles dont les réseaux aériens doivent être enfouis. En 2025 seront réalisées à Porchefontaine : rues Curie et Deroisin, Boileau, Racine. En 2026 Condé, Villars, Turenne. Il restera encore : Hugo, Célestins et le haut de Rémont.
- Reprise locale du trottoir dans la courbe rue Coste : sera réalisée à l'occasion des travaux rue Curie
- Signalement d'affaissements avenue de Porchefontaine qui nécessiteraient une réparation sur 2 fois 25m, notamment au droit de la gare SNCF.
- Où en est le projet « entrée de ville » rue du Pont Colbert ? Une étude a débuté au sein du service. Les grands principes : ne pas trop gêner l'entrée avec remontée en amont sur l'embranchement d'entrée de ville ; plutôt des aménagements esthétiques pour végétaliser et revoir la bordure très laide devant l'église anglicane et les commerces.
- IRVE : accord donné pour une installation impasse Porcher en 2025 (2 ou 3 places) ; la ville est en train de se doter d'un schéma directeur en IRVE, actuellement 25 places, essentiellement dans les parkings souterrains, en recharge lente. Le Maire souhaite une implantation progressive (actualité voitures électriques).
- Remarque sur des arceaux vélos parfois trop serrés.
- Le Maire adjoint souhaite que l'on signale les vélos épaves.

- Pierre Arnaud remet en mémoire les problèmes de la gare SNCF : pas d'accès PMR, quai supérieur en mauvais état, fréquents problèmes de fonctionnement (tourniquets, distributeurs de billets, guichetier très rare, évacuation de l'eau de pluie des escaliers, …) ; il sollicite le maire-adjoint pour retrouver des interlocuteurs ad hoc côté SNCF.

4. Travaux des commissions :

Compte tenu de l'heure, le bilan des commissions sera présenté à la prochaine séance. Le président remercie les commissions pour leur travail (à compléter par la commission commerce), et pour la confection du document. Il est demandé que ce document circule entre les conseillers afin de le lire avant sa présentation.

5. Questions diverses :

- Echos de la réunion publique du quartier des Chantiers du 12 mars : fermeture passage Ploix dès le 11 avril, aménagement des terrains achetés par la ville pour transfert terrains de pétanque, de volley, et jeux d'enfants, avec maintien d'un accès au stade depuis la rue Ploix.
- Installation de police municipale prévue près du garage Renault, au 95 rue des Chantiers
- Intermarché : installation toujours projetée à la place du garage Volkswagen rue des Chantiers
- Spectacle de théâtre au profit de SNL le 4 avril salle Delavaud
- La commission transition écologique propose aux volontaires « éco-tour » du quartier le 6 avril à 18h pour inventorier les mégots jetés sur l'espace public.

Fin séance : 22h 35